



Demande d information sur creances

Par **tonio37**, le **02/02/2010** à **14:15**

Bonjour,

je suis sous traitant a 99 % pour une societe dans le batiment.

il sont en redressement judiciaire et sur le point d etre racheté, j ai donc declarer mes creances aupres du mandataire, mes questions sont:

Il y a t il un moyent de me faire payer en passant directement par le maitre d ouvrage pour recuperer mes paiements qui ont ete declarés en creances.

D autre part mes factures etablies apres le redressement judiciaire ne me sont toujours pas payé (RJ en date du 27 novembre 2009) factures de decembre et janvier.

comment puis-je faire pour recuperer mon dû et quels sont mes droits ?

Tout en sachant que je suis une PME avec 2 salaries et que je ne peux plus honorer leurs salaires et les differents organismes.

Je crois qu il ya un article de loi qui peus defendre mes interêts du faite d etre a 99 % sous traitant de la dites societé.

Puis je entamer une procedure a l encontre de cette societe ?

Merci d avance pour vos renseignements.